

↳ Dans ce numéro

Rapport intermédiaire 2010	1-2
Palement des primes aux déballeurs	3
Quelles tendances pour 2011 ?	3
Recyclage des matières plastiques en Chine	4-5
Plan Wallon des déchets, Horizon 2020	6
Tendances pour l'agrément	7
Actualisation de l'étude sur le bois	7
Clean Site System	8



Quelques Chiffres du RAPPORT INTERMEDIAIRE 2010

Taux de recyclage par matériau	2009	2010
Papier/carton	92,8%	95,0%
Bois	59,4%	63,9%
Plastique	58,7%	56,4%
Métal	89,7%	82,8%
Autres	11,2%	11,0%
Total	79,4%	80,9%

Rapport intermédiaire 2010

Conformément à l'Accord de Coopération, le taux global imposé aux responsables d'emballages – et donc aux organismes de gestion – est dorénavant fixé à 80% pour le recyclage et à 85% pour la valorisation.

Dans un contexte économique difficile, le défi à relever était de taille. C'est donc avec satisfaction que **VAL-I-PAC a présenté à la CIE son rapport intermédiaire en mars dernier sur les résultats de l'année 2010**. Mission accomplie puisque le taux de recyclage s'élève à 80,9 %.

Ce résultat est basé sur l'ensemble des déclarations annuelles (non certifiées) des opérateurs et sur une extrapolation du tonnage des adhérents. Les résultats définitifs relatifs à 2010 seront présentés comme à l'accoutumée fin septembre. (suite p.2) >



Rapport intermédiaire 2010 (suite)

Après deux années consécutives de crise économique, les effets de la relance se sont manifestés au niveau du tonnage déclaré par les adhérents de VAL-I-PAC (+ 5,7% par rapport à 2009)

Evolution du tonnage des adhérents

L'augmentation des emballages mis sur le marché est répartie de manière assez équitable entre le papier/carton, le plastique et le métal. Les emballages en bois présentent la croissance la plus forte avec une hausse de 8,9% par rapport à l'année 2009.

Evolution du tonnage déclaré par les opérateurs

Les tonnages de déchets d'emballages portés en recyclage par les opérateurs ont globalement augmenté de 7,8% par rapport à l'année 2009. Avec une hausse de 16,7 %, c'est au niveau des emballages en bois que la croissance du recyclage est la plus marquée. Cette amélioration est à mettre en relation avec l'application plus stricte des primes de recyclage via l'introduction du coefficient de recyclage du bois (primes payées aux déballeurs uniquement pour le bois d'emballage porté en recyclage).

« Cette amélioration est à mettre en relation avec l'application plus stricte des primes de recyclage via l'introduction du coefficient de recyclage du bois »

Taux de recyclage par matériau

L'augmentation des tonnages de papier/carton et de bois recyclés a été supérieure à l'augmentation des tonnages mis sur le marché et a donc engendré une hausse du taux de recyclage de ces 2 matériaux par rapport à 2009 (respectivement +2,2% et +4,5%).



Pour le plastique et le métal, nous sommes confrontés à la situation inverse : les quantités mises sur le marché ont augmenté davantage que les quantités recyclées.

Le taux de recyclage des emballages plastiques en 2009 est cependant artificiellement élevé suite à la crise économique fin 2008 et à l'époque, la chute considérable de la valeur des matières premières secondaires avait en effet poussé de nombreux opérateurs à stocker les déchets plastiques pour pouvoir les revendre dans des circonstances financières plus favorables. □

Paiement des primes aux déballeurs : effet boule de neige

Le traitement des demandes de primes de l'année de référence 2010 a démarré sur les chapeaux de roue : fin mars, 80% des certificats attendus avaient déjà été introduits chez VAL-I-PAC par les opérateurs. La ponctualité des opérateurs et une optimisation du contrôle interne des certificats, ont permis à l'équipe du département opérationnel de prendre une avance de 2 mois sur le processus d'approbation des certificats.

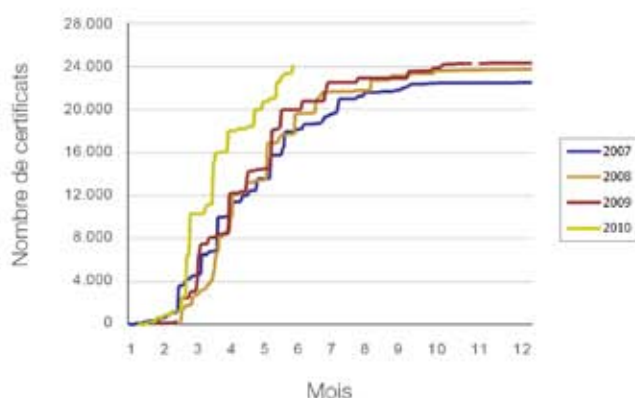
« L'introduction rapide des demandes de primes a eu un effet boule de neige sur tout le processus »

L'introduction rapide des demandes de primes a eu un effet boule de neige sur tout le processus : elle a non seulement engendré un traitement plus rapide des certificats mais a également accéléré le retour de ces mêmes certificats chez VAL-I-PAC et donc in fine leur paiement aux entreprises.

Evolution du nombre de certificats

Après deux ans de croissance ralentie en 2008 et 2009, les signes de la relance se marquent également au niveau du nombre de certificats : d'après une analyse des données disponibles, le nombre de demandes de primes (certificats) devrait augmenter de 3,5% par rapport à l'année 2009. □

Rapidité d'approbation des certificats



Quelles tendances pour 2011 ?

Pouvoir «monitorer» en permanence l'évolution du recyclage des déchets d'emballages et estimer si les objectifs seront atteints est l'un des éléments clé du système VAL-I-PAC. La bonne collaboration avec les opérateurs et la transmission – dans les temps – de leurs déclarations mensuelles ont permis d'optimiser encore la fiabilité de nos prévisions.

« Il semble que la reprise de l'activité économique se poursuive. »

D'après la comparaison des tonnages portés en recyclage au premier trimestre de 2011 par rapport à la même période de 2010, il semble que la reprise de l'activité économique se poursuive.

Le recyclage des emballages en bois continue sa progression avec + 20% par rapport à 2010 et les emballages métalliques, à la traîne depuis quelques années, sont quant à eux en hausse de 15% par rapport au premier trimestre de 2010. Le papier/carton et le plastique font eux aussi une belle progression avec une hausse respective de +6% et +4%.

Les prévisions d'un trimestre ne peuvent naturellement pas être extrapolées à une année entière. Nous continuerons à vous tenir informés des évolutions et comptons sur la collaboration des opérateurs pour introduire leurs déclarations à temps et maintenir un niveau de fiabilité élevé de nos prévisions. □

· 爱岗 敬业 · 遵



Le recyclage des matières plastiques en Chine

La Commission Interrégionale de l'Emballage avait pris fin 2010 l'initiative de faire réaliser une étude concernant les déchets d'emballages recyclés en Chine et a confié cette mission au bureau d'étude SGS.

Fin février, une délégation composée de représentants de la CIE (Caroline Auriel et Paul De Cooman), de FOST Plus (Ivan Vaesen et Frank Vandewal), de SGS (Katrien Duquesnoy) et de VAL-I-PAC (Francis Huysman) s'est rendue en Chine. Un programme chargé puisqu'ils ont rendu visite à plusieurs recycleurs de plastique, à des traders locaux, aux autorités chinoises (Ministry of Environmental Protection) ainsi qu'à la fédération chinoise des recycleurs de plastique. Ces visites ont pu être organisées grâce à la collaboration de plusieurs opérateurs et traders et grâce aux contacts noués en Chine par VAL-I-PAC lors de visites précédentes.

Nous attendons le rapport officiel de SGS qui nous en fournira les conclusions. Pour VAL-I-PAC il existe de toute évidence suffisamment de garanties que les déchets de films plastiques issus du système VAL-I-PAC et exportés vers la Chine, sont effectivement recyclés dans des conditions « broadly equivalent » c-à-d comparables à nos normes. Nous pouvons en outre déjà souligner les conclusions suivantes :

→ Le système des licences (licence d'exportation AQSIQ et licence d'importation MEP) et d'inspections (CCIC) permet de contrôler correctement le recyclage des matières premières secondaires importées.

→ En raison des faibles coûts salariaux appliqués en Chine, et de la valeur des films plastiques importés, les recycleurs chinois s'efforcent de recycler au maximum ce matériau précieux pour eux. Les faibles coûts salariaux permettent également de procéder à un nettoyage des films plastiques (par ex. enlever manuellement les étiquettes en papier), ce qui permet de traiter certaines qualités de déchets qui ne pourraient l'être en Europe.



→ Les regranulats sont en majeure partie utilisés pour des applications pour le marché local (par ex. : production de semelles de chaussures, sacs en plastique, films pour l'agriculture, etc.).

→ En 2009, les 27 pays membres de l'Union Européenne ont exporté 2,96 millions de tonnes de déchets de plastique vers la Chine et Hong Kong. Sur le volume total des importations chinoises, la part de la Belgique reste marginale. La visite effectuée auprès des recycleurs a permis de constater la présence de matériaux en provenance de quasi toutes les régions du monde : notamment des États-Unis, du Japon, d'Australie mais aussi d'Europe (Espagne, Norvège, Royaume-Uni...).

Afin de permettre le recyclage de certaines fractions de plastique, il est important que l'Europe puisse compter sur le marché chinois. Il est donc nécessaire de maintenir de bons systèmes de contrôle et de licences. Tant pour VAL-I-PAC que pour la CIE, il importe de suivre la situation de manière régulière et d'entretenir de bons contacts avec les autorités de contrôle chinoises, les fédérations et les traders. □



Les regranulats sont en majeure partie utilisés pour le marché local.



Plan wallon des déchets horizon 2020

Afin de préparer la rédaction du futur plan wallon des déchets, l'Office Wallon des Déchets a mandaté deux bureaux d'études chargés pour le premier (RDC Environment) de réaliser une évaluation ex-post des actions et mesures du Plan 2010 et pour le second (ICEDD), de réaliser une étude sur le réemploi, le recyclage et la valorisation.

« VAL-I-PAC a pris part aux discussions avec les deux bureaux d'études afin de leur exposer nos enjeux pour les prochaines années »

Concernée par le volet industriel, VAL-I-PAC a pris part aux discussions avec ces deux bureaux d'études afin de leur exposer nos enjeux pour les prochaines années, à savoir :

→ La problématique de la valorisation énergétique du bois et ses effets négatifs sur le taux de recyclage global de VAL-I-PAC (mécanismes de subsidiation tels que les certificats verts),

→ La surcapacité des incinérateurs et la production croissante de RDF avec le risque que le tri et le recyclage de matériaux à haut pouvoir calorifique (tels que le carton, le bois et le plastique) ne soient à court terme plus rentables.

Les présentations sur l'état d'avancement des différentes études n'ont pas réellement apporté d'éléments nouveaux aux problématiques soulevées par VAL-I-PAC. Nous attendons avec impatience de voir de quelle manière ces dernières seront intégrées dans le nouveau Plan. □

Tendances pour l'agrément

2011 est une année importante pour VAL-I-PAC : comme tous les 5 ans une demande d'agrément doit être introduite bientôt auprès de la CIE pour fixer nos modalités de fonctionnement.

Continuité, réalisme et maîtrise des coûts seront les mots clé pour la période 2012-2016.

Les nouveaux éléments relatifs au système des forfaits ont déjà été débattus lors du groupe de travail opérateurs. VAL-I-PAC souhaite **préserver les principes** de base de sa mission, à savoir un système pragmatique, permettant le libre jeu de la concurrence sans discrimination entre les opérateurs et la continuité du système des forfaits.

La stabilité des tarifs et la maîtrise des coûts seront le 2ème axe autour duquel va s'articuler le dossier. Les grandes lignes de la demande d'agrément ont été validées lors de l'Assemblée Générale du 13 mai dernier. Le management de VAL-I-PAC est donc à présent passé à la phase active de la rédaction du dossier. Des concertations auront lieu au 2ème semestre avec la CIE pour débattre des propositions. Nous souhaitons placer dans leur contexte les bons résultats obtenus par VAL-I-PAC pour 2010 au niveau du recyclage du bois. Nous vous tiendrons bien entendu au courant dans un prochain numéro.



Actualisation de l'étude sur le bois

En 2009-2010, VAL-I-PAC a chargé le bureau VITO de réaliser une étude approfondie concernant l'impact, sur le taux de recyclage du bois, de l'augmentation de la demande du bois en tant que combustible pour la production d'énergie verte. Cette étude a confirmé de manière explicite l'existence d'une zone de tension entre énergie et recyclage.

Fin 2009, VAL-I-PAC a appliqué plus sévèrement les modalités d'attribution du forfait de recyclage du bois. Cette mesure a de toute évidence porté ses fruits : en 2010, le recyclage du bois a augmenté, et seuls quelques opérateurs furent dans l'impossibilité d'accorder les 10 € par tonne à leurs clients.

VAL-I-PAC a récemment demandé à VITO d'actualiser son analyse. Le marché du bois subit en effet des modifications dans plusieurs pays voisins également, et celles-ci ont un impact sur la situation en Belgique. Les résultats devraient être connus à l'automne. □

Clean Site System : **1.500 tonnes** de déchets plastiques **récoltés** dans le secteur de la construction **en 2010**.

Après 5 ans de fonctionnement, le bilan de Clean Site System est incontestablement positif : 202 points de vente de matériaux de construction proposent aujourd'hui les sacs de collecte sur l'ensemble du pays. Plus de 350.000 sacs ont été vendus par les négociants en matériaux de construction depuis le début de l'opération, ce qui a permis de récolter au total quelque 4.000 tonnes de plastique.

Grâce à l'approche plus commerciale du produit (présentoirs avec les rouleaux de sacs) entreprise en 2010, les sacs bénéficient d'une visibilité accrue dans les points de vente, les rouleaux sont plus attrayants et le regard très engageant de notre mascotte Catherine ne laisse personne indifférent.



Le résultat ne s'est pas fait attendre. En 2010, près de 107.000 sacs ont été vendus par l'ensemble du réseau, ce qui représente encore un nouveau record !

Le projet a également séduit de nouveaux négociants qui ont rejoint le réseau. Cette initiative a permis de donner une nouvelle vie à plus de 1.500 tonnes de déchets en plastique sur la seule année 2010.

« Cette initiative a permis de donner une nouvelle vie à plus de 1.500 tonnes de déchets en plastique sur la seule année 2010. »

Enregistrement des tonnages des négociants Clean Site System

Tout comme les autres informations relatives aux déchets d'emballages industriels collectés, les informations relatives à Clean Site System doivent désormais être encodées dans ODO Plus.

Dans la page « Déclarations » de l'application ODO Plus, un champ est prévu dans lequel les opérateurs ont la possibilité d'introduire, pour chaque mois et par négociant, le poids total de plastique collecté via les sacs Clean Site System.

Il est important que ces informations soient encodées systématiquement afin que l'équipe de Clean Site System puisse suivre mois par mois l'évolution des tonnages collectés. Ces données sont également indispensables pour établir le calcul des primes auxquelles ont droit les négociants pour le plastique collecté sur leurs sites.